



Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Surveillant(e) de nuit en secteur social, médico- social et sanitaire

Référentiel de formation
et de certification validé
par la CPNE-FP le 11 mars
2020

Formation inscrite au
niveau 3 du RNCP N°
36360 du 25 avril 2022

Certification délivrée par
la CPNE-FP OPCO Santé

Rentrée :
30 septembre 2024

Ouverture des
inscriptions :
1^{er} mars 2024

Clôture des inscriptions :
14 juin 2024

Positionnement :
Test écrit :
4 Juin et 1^{er} juillet 2024
Entretien de
positionnement :
12 et 13 juin 2024
8 et 9 juillet 2024

Durée de la formation :
12 à 13 mois maximum

245 heures de formation
théorique (3 jours de
regroupement par mois)

Horaires des cours :
De 09h00 à 12h30
Et de 13h30 à 17h00

Modalité de déroulement
Présentiel

Effectifs mini et maxi :
8-18

16 places à pourvoir en
parcours complet et 2
places en parcours partiel
(Candidatures retenues par
ordre d'arrivée des dossiers
complets)

PRESENTATION DU METIER ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le.la surveillant.e de nuit est un.e professionnel.le intervenant dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Quel que soit le public accompagné, enfants, jeunes, adultes, en situation de précarité ou de difficultés sociales ou familiales, personnes âgées ou personnes en situation de handicap..., sa mission est d'assurer une « veille active » quant à la sécurité des personnes accompagnées, et de garantir les conditions de leur repos, dans le respect des modalités de leur accompagnement et de la continuité jour/nuit.

Le.la surveillant.e de nuit exerce 4 grands types d'activités :

- Il.elle veille à la sécurité des personnes et des biens,
- Il.elle accompagne les personnes selon leur situation,
- Il.elle participe à l'équipe pluri-professionnelle afin d'assurer la continuité de l'accompagnement,
- Il.elle travaille dans le contexte spécifique de la nuit en établissement social, médico-social et sanitaire ou en habitat inclusif, et en gère les incidences sur les personnes accompagnées, le fonctionnement de l'organisation, sur sa mission et sa propre santé.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Participer à l'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et participer à la vie institutionnelle
- Appliquer les spécificités du travail de nuit identifier les risques pour la santé du travail de nuit et les prévenir

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le.la surveillant.e de nuit exerce majoritairement son activité au sein d'établissements d'hébergements collectifs, mais aussi en habitat inclusif, ou au domicile des personnes accompagnées.

Le nouveau CQP Surveillant(e) de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire permet de mieux reconnaître ces professionnels, de favoriser les passerelles vers des diplômes du secteur et sécuriser leur parcours.

CONDITIONS D'ACCES ET PRE-REQUIS

- ➔ La formation s'adresse en particulier aux salariés des secteurs sanitaires sociaux et médico-sociaux :
 - Qui exercent un emploi de Surveillant(e) de nuit
 - Qui l'ont exercé à minima 3 mois dans les 3 dernières années de manière continue ou non (salariés récurrents ou demandeurs d'emploi)
- ➔ Pour les personnes en reconversion d'emploi ou public ne connaissant ni le métier ni le secteur, l'entrée en formation est conditionnée par un certain nombre de **prérequis supplémentaires**. Il faut notamment avoir réalisé une période de découverte ou expérience professionnelle de 10J minimum correspondant à l'emploi de SN la nuit (avec un temps de découverte de l'environnement professionnel de jour).

COUT DE LA FORMATION

Les coûts sont variables en fonction du parcours défini lors du positionnement.

- ➔ A titre indicatif :
 - Parcours complet renforcé (245 heures théoriques) : 3 307,50 €
- ➔ La formation est éligible au CPF



MODALITE D'ADMISSION POUR TOUS LES CANDIDATS

Un bilan de positionnement obligatoire doit être réalisé avant le début de la formation : Il est composé :

- D'un test écrit en français
- D'un test en bureautique-informatique
- D'un entretien de positionnement avec un formateur

LIEU DES COURS :

*Site Schlumberger
4 rue Schlumberger
68100 Mulhouse

*Site Kennedy :
22 avenue Kennedy
68100 Mulhouse

RESPONSABLE DE FORMATON

Véronique LEMASSON

Contact :

v.lemasson@praxis.alsace

s.tedjiza@praxis.alsace

Tel : 03 89 60 67 85

ECOLE SUPERIEURE DE PRAXIS SOCIALE

4, rue Schlumberger
68200 MULHOUSE
03 89 33 20 00

www.praxis.alsace

Cette étape de positionnement conditionne l'entrée en formation et permet d'individualiser le parcours au plus près des besoins des candidats.

COUT DES EPREUVES DE POSITIONNEMENT

150€ (Tests et entretien de positionnement)

DISPENSES DE BLOCS DE COMPETENCES

En fonction de vos diplômes, certains blocs de compétences peuvent faire l'objet de dispenses étudiées pendant le bilan de positionnement.

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est composée de formateurs et de professionnels choisis pour leur connaissance du métier de surveillant(e) de nuit dans le secteur social, médico-social et sanitaire, leur expertise au regard des thématiques abordées et pour leurs capacités à rendre concret les concepts théoriques développés.

PROGRAMMATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

BLOC DE COMPETENCES	Modalités d'évaluation
BLOC 1 Sécurité des personnes et des biens -56H	
<ul style="list-style-type: none">Rôle fonction du surveillant(e) de nuit quant à la sécurité des biens et des personnesSécurité des personnes et des biens	1/ Mise en situation reconstituée (outil digital / Vidéo ou fiche synthèse écrite) 2/SST 3/EPI
BLOC 2 : Accompagnement des personnes 77 H	
<ul style="list-style-type: none">Rôle et fonction du surveillant(e) de nuit quant à l'accompagnement des personnesLes problématiques des publicsLes fondements et les méthodes de l'accompagnementTechniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort	1 /Ecrit synthétique de 3 à 5 pages relatant une situation d'accompagnement vécue 2/ Présentation orale de 15 à 20 min
BLOC 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle 49H	
<ul style="list-style-type: none">Le cadre institutionnel de la fonctionLe travail en équipe pluri-professionnelle	1/ Fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du candidat(e) 2/ Dossier de preuves professionnelles
BLOC 4 : Spécificités du travail de nuit en établissement, social, médico-social et sanitaire 28H	
<ul style="list-style-type: none">Spécificités de l'exercice professionnel de nuitSanté du professionnel(le) de nuit	1/ Etude de cas tirée au sort par le candidat(e)
→ Module d'Accompagnement méthodologique 21 heures (pour tous) ou 35 heures si parcours renforcé (en fonction des besoins repérés lors de l'entretien de positionnement)	

MODALITES PRATIQUES

- Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'aménagements pendant leur parcours de formation. Nous vous invitons à contacter Madame Samia JEANNELLE, s.jeannelle@praxis.alsace, référente Handicap au sein de Praxis, à votre écoute pour votre projet et besoins.